

Nature et bien-être dans ma cour d'école

TRANSFORMER LES COURS D'ÉCOLE POUR UN CADRE DE VIE ADAPTÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Si les cours d'école ont longtemps été conçues comme des espaces fonctionnels, répondant aux impératifs de sécurité, d'hygiène et d'entretien, elles sont aujourd'hui au cœur de réflexions plus larges autour du bien-être des enfants et de la transition écologique.

Majoritairement imperméables, souvent sans arbres ni végétation, ces cours reflètent encore une logique héritée d'une époque où l'on privilégiait la durabilité des matériaux à l'expérience vécue par les enfants.

Pourtant, face aux défis climatiques et sanitaires, ces espaces doivent évoluer. Le béton et l'asphalte accumulent la chaleur, aggravant les effets des canicules, et empêchent l'eau pluviale de s'infiltrer, contribuant aux risques d'inondation et de ruissellement en milieu urbain.

Dans ce contexte, repenser les cours d'école devient un levier stratégique pour construire des villes plus résilientes et plus agréables à vivre.

C'est dans cette dynamique que plusieurs villes, à l'instar de Paris avec son plan « cours Oasis » instauré en 2017, s'engagent dans des projets de transformation profonde de leurs cours d'école grâce à des nouvelles méthodes de rénovation intégrant davantage de concertation avec élèves, corps enseignant, professionnels de l'enfance et parents d'élèves.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud, l'Agence de l'eau ainsi que des partenaires locaux, soutiennent la transformation des cours d'école via les politiques d'aménagement durable et d'adaptation au changement climatique. Les enjeux sont aussi éducatifs et sociaux : intégrer la nature, c'est offrir aux enfants un cadre plus apaisé, stimulant et propice à leur développement global.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **plus de 3100 écoles**, représentant potentiellement **plus de 400 hectares de cours d'école** : un réseau d'espaces pouvant devenir des **îlots de fraîcheur**.



400 ha

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte plus de 3100 écoles, représentant potentiellement plus de 400 hectares de cours d'école.



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

En France, la végétalisation des cours d'école s'inscrit dans les objectifs de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. Portées et soutenues par le Ministère de la Transition écologique, ces mesures sont aussi inscrites dans le plan d'actions de la SNB* 2030 (notamment le Plan national Nature en ville) et de la Planification Écologique, et visent à lutter contre les îlots de chaleur urbains, favoriser la biodiversité et améliorer le bien-être des élèves. Ces processus s'inscrivent également dans le cadre des politiques éducatives de développement durable (E3D) promues par l'éducation nationale.

*Stratégie nationale de la Biodiversité



Illustration en actions

Commune de Céreste-en-Luberon (04) – Désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école communale

Dans le cadre de l'appel à projets « Coin de verdure pour la pluie » porté par le PNR du Luberon et financé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la commune de Céreste-en-Luberon a transformé la cour de son école primaire en 2022 : un remblai enrobé a été remplacé par un revêtement drainant, accompagné de massifs arbustifs, de zones végétalisées en copeaux de bois, d'îlots de fraîcheur, d'une aire de motricité, de mobilier en bois (bordures, pas japonais) ainsi que d'un récupérateur d'eau de pluie à des fins pédagogiques.

Le projet, conduit par la commune avec le soutien technique du Parc naturel régional du Luberon (PNRL) et du bureau d'études Atelier Espandi, inclut une concertation active avec les élèves, enseignants et parents : des ateliers de co-conception ont permis aux enfants de choisir et planter des végétaux, d'imaginer des aménagements ludiques et d'apprendre les enjeux liés à l'eau, la biodiversité et la chaleur en milieu scolaire. ●

Désimperméabilisation
et végétalisation de la cour
d'école de Céreste ©ARBE



Commune de Uchaux (84) – Végétalisation de la cour d'école maternelle



Située dans le Vaucluse, la commune d'Uchaux a lancé un projet de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de son école maternelle afin d'offrir aux 50 élèves un espace plus apaisant et en contact avec la nature. L'objectif principal était de créer un cadre de vie agréable en concertation avec les usagers (parents, enfants, enseignants, personnels, ...).

Des ateliers participatifs ont permis de définir les besoins et les attentes de chacun, tout en abordant les questions d'entretiens et de sécurité. Les travaux, réalisés durant l'été 2024, ont transformé la cour avec l'installation d'une palette végétale durable. La démarche a permis de favoriser la biodiversité en améliorant l'infiltration des eaux pluviales et en créant des habitats naturels pour diverses espèces. Les retours sont positifs, avec des élèves plus calmes et sensibilisés à la nature. ●

Commune de Gréasque (13) – Ouverture de la cour sur un espace forestier et aménagements de renaturation sur la cour existante



Pour la rentrée 2024, la commune de Gréasque a offert aux 273 élèves de son école élémentaire, une cour entièrement repensée.

Le projet mené par la ville avec l'équipe PUYA Paysage, a transformé 662 m² de béton en espaces végétalisés. L'ouverture de la cour sur la pinède attenante a également permis de doubler la surface de la cour, désormais étendue à 2561 m² dont 1709 m² d'espaces naturels.

Pensée avec les élèves, les enseignants et les parents, cette cour-jardin intègre un potager pédagogique, des zones calmes, des parcours moteurs et un « banc de l'amitié ».

La réorganisation de l'espace des jeux de ballons a laissé place à des usages plus inclusifs et inventifs. Un atelier de plantation a permis aux enfants de s'approprier les lieux, conçus comme un lien vivant entre l'école et la nature. Ce projet ambitieux, d'un budget de 254 000 €, illustre une volonté forte de créer un cadre d'apprentissage apaisé, résilient et ancré dans le vivant. ●

Découvrez d'autres
retours d'expériences sur
www.arbe-regionsud.org :
rubrique « Initiatives inspirantes »
en tapant : « Nature et bien-être »



Pistes d'accompagnement

Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE)

Conseil méthodologique sur la désimperméabilisation et la renaturation des cours d'école, partage d'expériences et d'outils, avis technique sur un projet, sensibilisation des agents et élus.

Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Conseil en aménagement paysager, assistance à maîtrise d'ouvrage, sensibilisation des élus et des habitants.

Agences d'urbanisme

Études de faisabilité, intégration des projets de renaturation dans les documents d'urbanisme, accompagnement à la concertation.

Parcs Naturels Régionaux

Aide à la connaissance, conseils, définition de stratégies, faisabilité technique et financière, programmation, suivi, animation, assistance à maîtrise d'ouvrage, aide à la recherche de financements, inscription des projets dans la mise en œuvre des chartes des PNR.

Associations d'éducation à l'environnement (CPIE, GRAINE PACA, etc.)

Accompagnement à la co-conception avec les enfants, activités pédagogiques, formation des équipes éducatives, etc.

Pistes de financements

Retrouvez les financements mobilisables sur notre site :



Outils et ressources

Consultez les outils et ressources spécifiques sur ce thème pour aller plus loin :



FICHE RÉALISÉE AVEC L'APPUI DES PARTENAIRES SUIVANTS :



PARTENAIRES TECHNIQUES :



agence nationale de la cohésion des territoires



audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRIE TOULONNAISE ET DU VAR

